

CONSEIL D'ADMINISTRATION – mercredi 10 décembre 2025

Délibération n° 2025_29

Présents avec voix délibératives :

- Mme Anne BABIAN-LHERMET, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- M. Pierre BONNET, Vichy Communauté, titulaire (en visio)
- Mme Valérie CABECAS, Conseil départemental du Cantal, titulaire (en visio)
- M. Christian CHITO, Conseil départemental de l'Allier, suppléant (en visio)
- M. Bruno FAURE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Myriam FOUGÈRE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Christelle MICHEL-DELEAGE, Conseil départemental de la Haute-Loire, titulaire (en visio)
- M. Michel SAUVADE, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, titulaire (en visio)

Présents :

M. Jean-Luc BLANC, Payeur régional, M. Luc LORNAGE, Adjoint au Payeur Régional, M. Frédéric MÜLLER, Directeur de la Régie Auvergne Numérique, Mme Bénié KODO, Directrice Adjointe de la Régie Auvergne Numérique, M. François TEPPAZ-MISSION, Directeur Adjoint de la Régie Auvergne Numérique, M. Jean-Philippe LAVIGNE et M. Christophe CELLARIER, Conseil Départemental du Cantal, Mme Valérie ESCOT, Conseil Départemental du Puy de Dôme, M. Vincent MAILLARD, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, M. Laurent FAURE, Conseil départemental de la Haute-Loire, M. Benoît MARIUS, Conseil départemental de l'Allier.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Régie « Auvergne Numérique »,

Le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration de la Régie régionale « Auvergne Numérique » prend acte, comme le prévoient les statuts et sous réserve des délibérations de l'ensemble des six agglomérations auvergnates (Communautés d'Agglomération d'Auvergne : Aurillac Agglomération, Clermont Métropole, Montluçon Communauté, Moulins Communauté, Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et Vichy Communauté) :

- **du renouvellement de la représentation des communautés d'agglomération au sein du Conseil d'Administration de la Régie Auvergne Numérique,**
- **de la désignation par Aurillac Agglomération de Madame Nathalie GARDES en qualité de membre titulaire en remplacement de Monsieur Pierre BONNET et de Monsieur Michel BAISSAC en qualité de membre suppléant en remplacement de Monsieur Pierre GIRARD.**

Le Président,



Bruno FAURE